e.Licences

## Fiche signalétique

Date: 26/08/2025

## Agrément de commerçant de produits forestiers sur le territoire national

Informations détaillées		
Nature	Agrément	
Туре	Commercial	
Catégorie	Licence sans inspection, ni commission de délibération (Catégorie A)	
Secteur d'activité	Agriculture, Sylviculture, Ressources animales et halieutiques	
Sous secteur d'activité	Sylviculture, Exploitation Forestière et Cueillette	
Formes juridique	Toutes les formes	
Nature de l'Actionnariat	Mixte	
Capital imposé (FCFA)	Non applicable	
Délai de délivrance	7	
Frais administratif (FCFA)	Non disponible	
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable	
Périodicité de renouvellement	10 ans	
Renouvellement soumis à inspection	Non	
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	7	
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non applicable	
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non remboursable	
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non	
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Non applicable	

Contact de l'autorité émettrice		
Ministère	Ministère des Eaux et Forêts	
Structure	Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF)	
Autorité émettrice	Direction de la Production et de l'Industrie Forestière (DPIF)	
Situation géographique	Cocody angré 7ème tranche, face de la pharmacie 7ème tranche	
Tél.Fixe	+225 01 40 20 33 81	
Adresse Mail	dpif2012@yahoo.fr	
Site Internet	www.eauxetforets.gouv.ci	

Pièces à fournir	
Von disponible	

Pénalités	
La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Non disponible
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non applicable

## Documents à télécharger